

SÉANCE D'ESSAIS



Cadre réservé à l'organisation		
N°		

40éme RALLYE NATIONAL CIGALOIS 8éme RALLYE CIGALOIS VHC 08-09 SEPTEMBRE 2023

PARTICIPATION SÉANCE D'ESSAIS

Fiche à joindre au Bulletin d'engagement

Prendre connaissance de l'article ci-dessous du réglement particulier de l'epreuve

7.5.20p. Séance d'essai

Une séance d'essai sera organisée le vendredi 8 Septembre 2023 (le lieu sera communiqué lors des vérifications administratives). Comme spécifié dans le programme, elle aura lieu de 13h00 à 18h00. Les frais de participation sont fixés à 90 € par voiture. Elle est réservée aux concurrents qui en feront la demande sur le formulaire d'engagement. Seul l'équipage engagé peut participer à cette séance. Après accord de l'organisateur, le copilote pourra être remplacé par une personne titulaire d'une licence. Dans ce cas ses coordonnées (non prénom et numéro de licence) devront être communiquées à l'organisateur au plus tard à la date de clôture des engagements. Les pilotes et copilotes devront être en tenue de course. Les règles à observer sont celles appliquées en course. Tout essai privé est INTERDIT, même avec l'accord des Maires des communes traversées par le Rallye.

Si en date du 04 Septembre 2023 le nombre de concurrents inscrits est inférieur à 20 , le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler le séance.

Préalablement à la séance d'essai, il est important d'avoir satisfait aux vérifications des documents et d'avoir récupéré, pour apposition, les <<numéros d'identification>>. Nombre maxi de concurrents :40

Nom/Prénom du pilote		
N° de LicenceN° tél. portable		
Nom/Prénom du Copilote		
N° de LicenceN° tél. portable		
Fait à	le/2023	
Signature du Pilote	Signature du Copilote	